

Rencontre 1

Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis



Compte rendu

Rencontre du 19 septembre 2023

VERSION POUR APPROBATION

TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction	ii
Sommaire	iii
Compte rendu	1
Mot de bienvenue	1
Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour	1
Présentation de Transfert Environnement et Société	1
Tour de table – Présentation des membres	1
Retour sur la rencontre de création du 7 juin 2023	2
Thèmes prioritaires et attentes particulières	3
Proposition de statuts et règles de fonctionnement du Comité	7
Points statutaires	9
Varia	11
Prochaine rencontre	11
ANNEXE I Présentation faite lors de la rencontre	12



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par le Chantier Davie Canada pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Davie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document. Il faut rappeler que les investissements au Chantier Davie sont un projet en cours soumis à des changements et modifications. Les réponses fournies au Comité le sont en toute bonne foi et au mieux des connaissances et de la compréhension actuelles de Chantier Davie.

SOMMAIRE

La première rencontre du Comité de liaison avec le milieu du Chantier Davie Canada s’est tenue le 19 septembre 2023, au bâtiment numéro 8 du site du Chantier, situé au 22, rue George-D.-Davie à Lévis. Elle a réuni 13 membres qui ont eu l’opportunité de préciser leurs attentes par rapport à leur participation au Comité ainsi que de raffiner les thèmes à aborder dans le cadre des travaux du Comité.



Mardi 19 septembre 2023



18 h 30 à 20 h 35



Chantier Davie Canada



13 membres présents

Présences :

Catégorie	Secteurs	Nom	Présence
Membres	Voisinage	Isabelle Cossette	Présente
		Odile Lamontagne	Présente
		Alexandre Latendresse	Présent
		Jean Madore	Présent
		Guy Patenaude	Présent
		Liz-Ann Picard	Présente
		Roger Picard	Présent
Membres	Milieu municipal et gouvernemental	Éric Vignola	Présent
		David Boudreault	Présent
		Patrick Hamelin	Présent
		Amélie Landry	Présente
Membres	Groupes environnementaux, sociocommunautaire et économiques	Claudia Murphy	Présente
		Véronique Dumouchel	Absente
		Marie-Josée Morency	Absente
Représentants de la compagnie au Comité	Chantier Davie Canada	Érick Plourde	Présent
		Suzanne Larouche	Présente
Facilitation et coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Marcel Poulin	Présent
		Alexandra Boileau	Présente
		Marc-Olivier Fortin	Présent

Principales préoccupations partagées

- Sécurité des usagers du territoire en lien avec l’utilisation de routes ou rues interdites/inappropriées à proximité du Chantier par les transporteurs ;
- Sécurité des usagers du territoire en lien avec la circulation des employés de Davie, principalement lors des départs du site ;
- Dérangement et perte d’espaces de stationnement pour le voisinage à proximité de leur résidence (utilisation des rues par les employés pour le stationnement) ;
- Gestion sonore au chantier dans le cadre des opérations actuelles et futures ;
- Entreposage de matières dangereuses sur le site ;
- Embellissement du chantier et opportunité avec les travaux pour améliorer son aspect visuel ;
- Conservation des deux ponts de fer pour le patrimoine.

Principaux suivis et engagements

Actions de suivi résumées

- Planifier une présentation formelle sur les normes de bruit et les moyens mis en place par Davie pour assurer leur conformité ;
- Planifier une rencontre ayant pour thème la circulation locale en périphérie du Chantier Davie (préoccupations en lien avec le transport lourd, la circulation des employés et la signalisation) ;
- Planifier une présentation formelle du projet d'investissements dans les infrastructures du chantier, ses composantes et les phases prévues pour que les membres puissent mieux cerner les impacts potentiels et les mesures à venir ;
- Partager les dessins finaux et simulations visuelles des projets liés aux investissements sur le Chantier ;
- Faire un suivi sur la problématique soulevée en lien avec le formulaire de signalement, notamment inclure le message original à la réponse envoyée ;
- Après réception des commentaires des membres du Comité, procéder à la publication de la page web sur les relations avec le milieu.

Engagements

Engagements découlant de la rencontre	Responsable(s)	Échéance
Rendre compte des travaux du Comité à la haute direction et à l'équipe de Davie qui œuvre sur le terrain	Davie	En continu
Partager l'ordre du jour de 3 à 4 semaines à l'avance des rencontres pour permettre à tous les membres de bien se préparer et d'aller chercher l'information pertinente le cas échéant, par exemple pour les intervenants municipaux et gouvernementaux	Transfert	Avant chaque rencontre
Adapter le déroulement des rencontres du Comité en fonction des commentaires reçus lors du sondage de rétroaction	Transfert	En continu
Organiser une rencontre publique avec le voisinage lors d'annonce importante du Chantier Davie	Davie	Selon les besoins et les jalons importants
Lors du partage au Comité de communications ciblées qui sont distribuées dans le voisinage, s'assurer de bien expliquer le contexte et de partager le secteur ciblé par la distribution.	Davie et Transfert	Lors de publipostages
Garder un compte des actions de suivi ou propositions du Comité qui ont été adoptées ou suivies	Transfert	En continu

COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Marcel Poulin, Directeur Affaires externes et participation industrielle, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis. Il mentionne d'entrée de jeu qu'il s'agit pour la Davie d'un jalon historique dans son histoire et qu'il est très heureux de les accueillir au sein du Comité. Davie est heureuse de mettre en place ce mécanisme d'échanges pour qu'une partie de l'histoire du chantier soit écrite en toute cohésion avec le milieu. M. Poulin présente sa collègue qui l'accompagne pour représenter Davie au sein du Comité, Mme Suzanne Larouche, Directrice Prévention accidents et Environnement.

Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Trois objectifs sont convenus pour la rencontre :

1. Valider et établir les priorités pour les thèmes à aborder dans les prochaines rencontres ;
2. Proposer et adopter un cadre de fonctionnement pour le Comité (mandat et règles de fonctionnement) ;
3. Présenter une mise à jour sur les investissements dans les infrastructures du Chantier Davie.

Un point varia est ajouté à l'ordre du jour de la rencontre, soit la présentation d'un projet de maquette pour une page web qui abordera les relations avec le milieu sur le site web de Davie. L'ordre du jour est ainsi adopté. La présentation partagée lors de la réunion se trouve en annexe 1.

Présentation de Transfert Environnement et Société

Mme Alexandra Boileau et M. Marc-Olivier Fortin, de la firme Transfert Environnement et Société, se présentent comme les co-animateurs et facilitateurs des rencontres du Comité. L'équipe accompagne la Davie pour structurer la démarche de mise sur pied du Comité de liaison avec le milieu. Transfert agit comme tiers neutre qui facilitera les rencontres et prendra la prise de notes afin d'assurer une reddition de compte des travaux du Comité. La firme sera la gardienne de la démarche.

Tour de table – Présentation des membres

Un tour de table est réalisé pour permettre à chaque membre de se présenter. Il est souligné que la représentante des groupes économiques, une personne de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis sera présente à l'avenir pour les prochaines rencontres. La personne désignée en premier lieu ayant quitté la CCIIGL cette semaine, il a été impossible de la remplacer à si courte échéance. La représentante des groupes environnementaux, Mme Véronique Dumouchel, directrice générale du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, est également absente, mais sera présente aux prochaines rencontres.

Lors du tour de table, plusieurs membres partagent leurs attentes quant au Comité, qui se résument ainsi :

- Avoir une bonne communication nécessaire pour assurer la cohésion entre tous les acteurs ;
- Participer aux réflexions et dialogues dans la relation étroite grandissante entre Davie et Lévis ;
- Discuter des impacts des activités de Dave et proposer des solutions innovantes ;
- Améliorer le vivre ensemble et faire une différence dans le milieu ;

- Donner l'idée à d'autres entreprises de s'inspirer du mécanisme de comité mis en place.

Maintenir le dialogue et améliorer les communications sont des concepts qui ont été repris par plusieurs membres.

Retour sur la rencontre de création du 7 juin 2023

M. Fortin entame la rencontre en présentant les faits saillants de la rencontre de création du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis qui a eu lieu le 7 juin 2023 de 18 h 30 à 21 h au Centre de plein air de Lévis. 111 personnes ont participé à la rencontre et plusieurs représentants de Davie étaient sur place pour être à l'écoute. À la suite d'un processus supervisé par Transfert, un Comité a été formé comportant 15 sièges excluant le personnel de la Davie et de Transfert. Le voisinage a été divisé en quatre secteurs différents. Chaque secteur a deux représentants. Le reste des sièges sont occupés par des représentants de divers organismes ou institutions.

Transfert a profité de cette rencontre pour demander aux personnes présentes les thèmes qui les préoccupent le plus quant à la cohabitation Davie-Lévis. La circulation locale ainsi que la gestion sonore sont les thèmes qui ont recueilli le plus de mentions de la part des participants.

Les gens ont également été sondés par rapport au moyen de communication préféré pour que le Comité rendre des comptes annuellement au voisinage. L'infolettre a obtenu 38 % d'appui, suivi de près par la rencontre annuelle à 34 %. À cet effet, M. Fortin invite M. Poulin de la Davie à s'exprimer sur la possibilité d'offrir les deux. M. Poulin explique qu'après réflexion, il suggère de faire un évènement public lors de jalons importants du Chantier Davie. De cette façon, Davie n'aura pas à attendre à la fin de l'année pour discuter avec la population d'évènements d'intérêt. C'est une manière d'être plus flexible et de maintenir un dialogue non seulement avec le Comité de liaison avec le milieu, mais aussi avec la population en générale. La proposition de M. Poulin est bien accueillie. Quant à l'infolettre, M. Poulin laisse savoir que c'est relativement facile à mettre en place et que Davie pourrait bâtir une première liste de courriels à partir de l'évènement du 7 juin.

Finalement, M. Fortin présente les résultats du sondage de rétroaction de la rencontre de création du Comité de liaison. Les gens étaient majoritairement satisfaits de cette première rencontre.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Est-ce que la Davie fait partie des membres du Comité de liaison avec le milieu ?	Mme Boileau et M. Fortin expliquent que c'est une formalité de faire une distinction entre l'apport de la Davie et l'apport des membres, puisque la contribution attendue est différente. Les représentants de la Davie seront toujours présents au Comité et d'autres représentants pourraient être invités en fonction des sujets abordés.

Thèmes prioritaires et attentes particulières

M. Fortin entame la discussion par rapport aux thèmes prioritaires à aborder avec la Davie. Il invite les gens à partager ce qu’ils leur tiennent à cœur et leurs attentes par rapport à ces thèmes recueillis lors de la rencontre de création.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d’autres intervenants
<p>Quel est le portrait actuel concernant les commandes des installations de mur antibruit fixes ou mobiles ?</p>	<p>M. Poulin indique qu’il y a un mur antibruit installé au début de l’été près de la frégate.</p> <p>Le compresseur du côté de la cale sèche Champlain avait déjà des murs antibruit depuis 2021.</p> <p>Pour ce qui est des travaux en lien avec le Louis-St-Laurent (printemps-été 2022), Davie a fait la commande pour des murs antibruit pour le compresseur dans ce secteur, mais les délais de livraison ont été trop longs en fonction du départ du bateau.</p> <p>Bien que les murs installés soient dits « amovibles » ; ils sont relativement solides et ne se bougent pas facilement.</p>
<p>Quand vous installez un mur, faites-vous un comparatif de bruit avant et après ?</p>	<p>Mme Larouche explique que pour le mur près de la frégate, l’équipe d’environnement est allée prendre des mesures et l’impact représente une réduction de dix décibels environ. Pour l’oreille humaine, cela signifierait de diviser l’impact sonore par deux.</p>
<p>J’ai vu des communications passées sur l’ambiance sonore. Il s’agit du principal enjeu pour nous. Il faudrait une transparence sur les normes environnementales. Par exemple, à quel moment et à quel endroit mesurez-vous l’impact sonore ? Quel est le travail à faire pour constater le bruit ? Il faudrait envisager de mieux expliquer les normes en vigueur et les moyens mis en place pour assurer votre conformité.</p>	<p>M. Poulin et Mme Larouche ajoutent que c’est effectivement un sujet complexe. Le sujet mériterait éventuellement une présentation plus technique et réglementaire.</p> <p>Mme Murphy du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) précise que les normes sont établies à partir du point de réception, donc à la résidence. Dépendant d’où le bruit est évalué, on peut constater des différences.</p>
<p>Nous avons reçu l’accroche porte concernant les travaux liés à la démolition d’un tunnel. Il est indiqué que les travaux pourront générer du bruit. Pour respecter les normes, quel est le niveau de décibel maximal permis par les normes ?</p> <p>Nous avons fait une demande d’information auprès de la Ville et on nous a présenté un rapport très étoffé datant de quelques années</p>	<p>Mme Murphy indique que le seuil toléré est plus élevé le jour. 55 décibels est la norme standard, mais tout dépend des contextes et de l’endroit où l’on se trouve.</p> <p>Mme Larouche souhaite pouvoir clarifier tout ce volet avec les membres du Comité. Par exemple, il y a des normes différentes entre un chantier naval et un chantier de construction.</p>

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
<p>où tout était précisé au niveau des normes du bruit. C'est flou la norme pour ce qui est d'un contexte industriel au niveau municipal.</p>	<p>Mme Murphy va vérifier les détails d'application qui s'applique particulièrement à Davie.</p> <p>M. Boudreault de la Ville de Lévis explique qu'il y a des calculs faits sur une moyenne 24 heures et d'autres sur une moyenne 12 heures.</p>
<p>Il y a aussi la possibilité de payer pour des équipements plus performants au niveau du bruit versus des équipements plus bruyants. Je vous donne l'exemple des balustres au plafond dans les gymnases. Les lumières sont bruyantes et il y a une différence entre une exposition pendant une heure versus une exposition pendant une journée. Dans le cas de la commission scolaire, celle-ci y allait pour de l'équipement moins cher, mais plus bruyant alors que l'Université que j'avais visitée avait des lumières plus chères, mais moins bruyantes. C'est la même chose avec les électroménagers, il y en a des plus bruyants que d'autres.</p> <p>Je vous fais donc une demande extrêmement importante : que les acheteurs soient sensibilisés. J'aimerais que Davie puisse choisir au moment de l'achat de l'équipement qui est moins bruyant que d'autres. Est-ce que cette demande pourrait suivre auprès des instances responsables des achats ?</p>	<p>M. Poulin indique qu'il parle fréquemment aux acheteurs dans le cadre de son travail. Dans le cadre des investissements dans les infrastructures, tous les équipements seront renouvelés et seront plus performants. La posture actuelle de Davie est différente que par le passé : dans les 10 dernières années, Davie se battait pour sa survie. Maintenant, le chantier a des garanties sur son avenir. Les investissements prévus vont servir à acquérir les technologies les plus avancées. L'équipe d'achat et conception doit être impliquée dans l'enjeu de l'ambiance sonore. Pour certains équipements, il faudra probablement miser sur de bonnes mesures de mitigation.</p> <p>M. Poulin renchérit que grâce aux investissements liés à la stratégie de construction navale, la construction de navires se fera à l'avenir à l'intérieur. Davie conservera ses cales sèches pour les travaux de maintenance.</p> <p>Mme Larouche indique que les procédures d'achat mises en place sont en train de porter ses fruits. Par exemple, des alarmes de recul à larges bandes ont été achetées pour remplacer les alarmes de recul traditionnelles sur une partie des équipements de Davie.</p>
<p>Pour ce qui est de bâtir les bateaux à l'intérieur, faites attention de ne pas mettre les équipements bruyants à l'extérieur pour protéger les travailleurs. Pour réduire le bruit à l'intérieur, il n'y a pas plusieurs options...</p>	<p>Mme Larouche explique que l'encapsulage des équipements est possible. Il est important de faire une analyse de risque extérieur versus intérieur. La gestion de l'ambiance sonore est un enjeu sur lequel Davie doit travailler en continu.</p>
<p>J'aimerais apporter l'enjeu du transport lourd. C'est la principale préoccupation des membres du comité de citoyens de Lauzon.</p> <p>Il y a souvent des camions lourds qui doivent se retourner devant George-Davie, car leur GPS les amène là. Nous avons parlé avec la ville et il y a eu une amélioration. Depuis un an, il y a environ un camion qui se trompe par mois. Il faudrait clairement dire aux fournisseurs de la Davie de passer par la rue Caron, et non sur la rue Saint-</p>	<p>Mme Larouche indique que l'adresse de livraison sur les bons de commande du chantier Davie est sur Saint-Joseph (guérite Est).</p> <p>M. Poulin, mentionne que les ententes avec les fournisseurs stipulent que les livraisons doivent toutes être faites au 394 rue St-Joseph. Il montre, sur la carte, le chemin que les transporteurs lourds doivent suivre pour atteindre la cale Lorne. Pour ce qui est des ponts de fer, M. Poulin indique</p>

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
<p>Joseph parce qu'il y a des écoles, des personnes âgées et des enfants. J'ai des tonnes de photos à l'appui qui témoignent de situations dangereuses. Par exemple, un camion-citerne d'huile qui a accroché un poteau de téléphone. Apparemment que le ministère de la Défense veut que l'entrée principale du chantier soit claire. Celle-ci devrait être clairement indiquée par la rue Caron.</p> <p>Qu'est-ce qui va se passer dans l'avenir ? Est-ce que le chantier va faire enlever les ponts de fer ? Est-ce que ça serait possible de mettre en place des feux clignotants rouges qui avertissent les conducteurs de ne pas emprunter le mauvais chemin ? À Montréal, il y a des exemples de cela.</p>	<p>que le réaménagement des ponts n'est pas un nouvel enjeu. Le but n'est pas d'augmenter la circulation sur la rue George-D-Davie mais de donner une plus grande flexibilité d'accès au site dans le plan de mesures d'urgence. Par contre, surélever ces ponts coûterait plusieurs millions de dollars et présentement ni la Ville ni la Davie n'ont de budget pour ce projet.</p>
<p>Chez mon employeur, nous avons fait changer les habitudes des transporteurs et gens qui doivent venir sur notre site.</p>	<p>M. Fortin invite les gens à dire leurs idées. Tout va être pris en note et l'équipe va revenir au comité avec un plan de match pour la suite des rencontres. Une préoccupation ou un enjeu n'est pas plus important qu'un autre.</p>
<p>Quant à moi, il y a deux pistes de solution. Certainement de faire plus de sensibilisation au niveau des fournisseurs et un travail au niveau de la Ville en faisant de l'affichage en amont.</p>	<p>M. Boudreault indique que l'emprise ferroviaire abandonnée, le parcours des anses et la piste cyclable sont là pour de bon. Le premier gros enjeu est le non-respect du code de la sécurité routière et l'incivilité. Il souligne que l'important va être la communication. Il informe que la Ville a fait l'analyse du dossier de la circulation dans les environs du Chantier Davie de long en large.</p>
<p>Il y a aussi l'enjeu de l'impact sonore du transport sur le territoire. Si on dit aux camionneurs de passer dans une rue plutôt qu'une autre, les citoyens de cette rue auront des impacts.</p>	
<p>À mon avis, c'est la circulation des employés qui est le plus gros enjeu. Ils sont contents d'avoir fini de travailler et ne font pas leur arrêt. C'est important de respecter le code de la sécurité routière. Des employés qui ne le respectent pas, ce n'est pas bon pour l'image de Davie.</p>	

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
<p>Pourquoi ne pas mettre un arrêt-stop au coin de la rue ?</p>	
<p>Ça sort par quatre. J'ai connu un temps où les policiers faisaient circuler les employés. Si la Davie pense avoir 1 800 personnes supplémentaires, il faudra réfléchir à des moyens. Ça va prendre des gardiens de Davie pour gérer la circulation. Il faudrait envisager que ce n'est pas tout le monde qui finit en même temps et améliorer la signalisation sur la rue du Moulin-Ruel.</p>	<p>M. Poulin précise que ce sera 1 800 employés au total au Chantier Davie et non pas 1 800 personnes de plus. Ce sera certainement un thème à aborder avec le Comité.</p>
<p>Je suis content de voir les mots environnement et aménagement dans votre présentation. Vous êtes dans la planification, avant la mise en œuvre de votre développement. On aimerait dire dans 10 ans : « wow c'est beau ce qu'ils ont fait ! ». Le facteur « wow » va venir dans les paramètres du design du projet. L'embellissement du lieu devrait être un paramètre. Historiquement, les paramètres considérés étaient ceux de rendement et d'optimisation pour les actionnaires. Avoir un beau projet aura un impact sur les valeurs foncières. Ce serait bien que Davie considère des facteurs de verdissement dans leur design.</p>	<p>M. Poulin indique que Davie a deux propriétaires et non des actionnaires. À son avis, ce sont des personnes très fières pour qui l'empreinte visuelle est importante. Par contre, il stipule que parmi le montant des investissements, il n'y a pas énormément de sommes allouées pour l'embellissement du site. Le budget est beaucoup plus axé sur les bâtiments et les technologies nécessaires pour atteindre l'objectif de quadrupler le rendement du chantier.</p>
<p>J'ai une préoccupation pour la sécurité et l'entreposage des matériaux. Est-ce qu'il y aura une augmentation des matières dangereuses sur le site ? J'ai en tête entre autres le réservoir d'oxygène sur le bord de la piste cyclable et de la cour d'école.</p>	<p>Mme Larouche explique qu'avec les investissements à venir, les réservoirs de ce type ne seront plus nécessaires. L'alimentation en gaz se fera localement, aux bâtiments. C'est regardé dans la conception. Cela permettrait aussi d'éviter les tests et inspections dans des conduites souterraines, ce qui est en vigueur présentement avec un fonctionnement avec des réservoirs de ce type.</p>
<p>Pour ma part, comme enjeu au niveau du patrimoine, je crois qu'on devrait inclure les deux ponts de fer.</p>	
<p>Pour ce qui est du plan de modernisation, qu'est-ce qui s'en vient à court, moyen et long terme ? J'aimerais qu'on puisse voir l'impact prévu et les résultats.</p>	<p>M. Poulin fait savoir que toute l'information qu'il a entre les mains sera présentée aujourd'hui et qu'il fera des mises à jour au fur et à mesure que le projet avance.</p>

Actions de suivi

- Planifier une présentation sur les normes de bruit et les moyens mis en place par la Davie pour assurer leur conformité, incluant un volet de présentation de la représentante du MELCCFP pour le volet réglementaire en fonction des contextes (ex. : opérations courantes versus chantier de construction, jour versus nuit).
- Planifier une présentation formelle du projet d'investissements dans les infrastructures du Chantier, ses composantes et les phases prévues pour que les membres puissent mieux cerner les impacts potentiels et les mesures mises en place.
- Planifier une rencontre ayant pour thème la circulation locale en périphérie du Chantier Davie pour adresser les préoccupations en lien avec le transport lourd, la circulation des employés et la signalisation, incluant un volet sur l'analyse de la Ville de Lévis sur la circulation dans le secteur.

Proposition de statuts et règles de fonctionnement du Comité

M. Fortin passe aux statuts et règles de fonctionnement du Comité. Il fait la lecture des éléments un à un et demande aux membres d'intervenir s'ils ont des questions, des commentaires ou des suggestions.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Est-ce qu'on pourrait avoir plus de précisions par rapport au canal de communications, qu'est-ce qu'on entend par là ?	M. Fortin précise que le canal de communication auquel le document fait référence est le comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.
J'ai été étonné de ne pas recevoir l'accroche-porte concernant les travaux liés à la démolition du tunnel. Vous faites parvenir aux membres du comité des exemples des communications que vous faites dans le secteur, mais il nous manque de contexte. Pouvez-vous mettre le plus de précisions possibles et prendre l'habitude de mettre le secteur touché ?	M. Poulin répond que la Davie va améliorer le partage de l'information vers le Comité en donnant le plus de précisions possible. Dans le cas de la dernière communication envoyée concernant des clôtures, il partage que l'équipe a voulu l'envoyer avant de connaître l'échéancier exact pour s'assurer que les gens aient le temps de faire du ménage aux abords de la clôture. Il manquait également une précision par rapport à une réparation de la clôture versus un remplacement.
Le comité de liaison a un pouvoir de suggestion. Il serait tout de même intéressant de garder un compte des suggestions qui ont	Mme Boileau précise que dans les comptes rendus, il y a une section sur les actions de suivi.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
<p>été suivies ou adoptées dans le lot des suggestions des membres. On aurait une mesure pour la contribution du Comité.</p>	<p>M. Fortin renchérit en rappelant que Transfert est le gardien du processus. Il y aura aussi un bilan annuel où cette mesure pourrait être incluse.</p> <p>M. Poulin exprime qu'il y a déjà un succès du Comité qui est l'analyse d'environnement sonore avant l'arrivée d'un navire pour savoir si les travaux causent des impacts pour les citoyens. Il rappelle que la Davie communique davantage avec les citoyens et les employés commencent à être davantage sensibilisés.</p>
<p>Pour les objectifs du Comité, le point 2 serait à revoir. Le comité n'a pas le mandat d'améliorer l'entreprise. On a le mandat d'aider Davie à être un meilleur citoyen corporatif.</p>	<p>M. Fortin propose de combiner ou revoir les deux derniers éléments en enlevant la notion « d'améliorer l'entreprise » pour quelque chose qui est plus près d'« améliorer sa place dans le milieu ».</p>
<p>L'apport de la Davie est aussi de s'assurer que le compte rendu/reddition de compte circule dans l'entreprise. Il faut que la vision soit transmise aussi vers la haute direction, mais aussi auprès des employés.</p>	<p>M. Poulin assure que la reddition de compte est faite à la haute direction.</p> <p>Mme Larouche ajoute qu'effectivement, le travail de sensibilisation doit continuer à se faire et se fera sur le long terme.</p>
<p>Il va être important pour Davie d'assurer les coûts relatifs aux travaux et aussi de fournir toute l'information technique et nécessaire au bon fonctionnement du Comité.</p>	<p>M. Fortin précise qu'en effet, ce point est inclus dans la diapositive de l'apport de Davie au Comité plus haut concernant le partage des informations adéquates.</p>
	<p>M. Poulin invite les membres à laisser savoir à leurs voisins de ne pas hésiter à communiquer avec Davie.</p>
<p>Pour moi, il est important d'avoir l'information en avance sur les thèmes et les objectifs pour pouvoir être prêt à intervenir au comité.</p>	<p>Mme Boileau indique que Transfert vise trois semaines à un mois à l'avance pour partager l'ordre du jour aux membres.</p>
<p>Au niveau des règles de fonctionnement, on fait mention d'une ressource indépendante. Qu'est-ce que cela veut dire ?</p>	<p>Mme Boileau explique que c'est Transfert dans ce cas-ci. C'est important de laisser les termes génériques dans les règles de fonctionnement puisque ce document appartient au Comité et non pas à Transfert. Si</p>

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
	jamais le Comité décide de travailler avec une autre ressource éventuellement, le document sera encore pertinent.
Au niveau de la dernière règle concernant l'information confidentielle, est-ce que vous allez nous le dire quand ce sera applicable ?	M. Fortin précise que oui. Lorsque du contenu confidentiel sera partagé, les membres seront avertis. Il donne l'exemple de la présentation de M. Poulin à venir où une diapositive est confidentielle. Une mention y est inscrite.
Quel est le nom officiel du Comité ?	M. Fortin indique qu'il s'agit du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis et cela fait consensus.

Sous réserve des changements discutés, M. Fortin mentionne que le document officiel des statuts et règles de fonctionnement du Comité est convenu. Il est joint à l'Annexe 2.

Action de suivi

- Lors du partage au Comité de communications ciblées qui sont distribuées dans le voisinage, s'assurer de bien expliquer le contexte et de partager le secteur ciblé par la distribution.

Points statutaires

M. Fortin passe la parole à M. Poulin pour le point sur la mise à jour sur les investissements dans les infrastructures au Chantier Davie. À l'aide d'une cartographie du site, M. Poulin parle sommairement des travaux effectués ou en cours en prévision des investissements :

- Des réparations aux quais, travaux d'étanchéité dans la cale Lorne et une mise à niveau de la cale Champlain ;
- La démolition des deux grues sur les rampes de lancement qui avaient plus de 70 ans ;
- La démolition du tunnel sous les deux grues afin de préparer le site pour les travaux pour la prochaine année ;
- L'inventaire archéologique ;
- Les études écologiques et environnementales ;

Il explique ensuite que les équipements seront complètement modernisés et changés à l'intérieur des bâtiments existants. Il présente les différents bâtiments potentiels à construire. Certains échanges concernant les futurs investissements au Chantier se sont tenus de manière privilégiée avec les membres du Comité et ne figurent pas au compte rendu. Ces informations seront partagées lorsque la planification des investissements sera plus avancée.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Actuellement, où se fait le sablage au jet de sable ?	Mme Larouche indique qu'il se fait au bâtiment 19. M. Poulin renchérit en disant que du sablage au jet de sable s'effectue souvent dans les réparations en cale sèche. C'est de moins en moins utilisé en raison de la quantité de déchets, le bruit des compresseurs et le remplacement par le sablage au jet d'eau « waterblast » qui est un technologie plus propre.
Est-ce qu'il y a de nouveaux stationnements qui font partie des plans ?	M. Poulin répond que cela reste à déterminer. L'équipe des ressources humaines travaille sur ce dossier. Pour le moment, il mentionne qu'il n'y a pas de nouveau stationnement inclus dans le projet.
Il y aurait probablement la possibilité de faire des stationnements incitatifs comme piste de solution.	M. Poulin explique que Davie travaille de près avec les différents partenaires pouvant être impliqués dans ces discussions mais, qu'à sa connaissance, cette possibilité n'a pas été encore explorée.
Les rues à proximité sont problématiques dans le coin de la rue George D-Davie parce que les employés veulent sortir vite et préfèrent être stationnés dans le quartier plutôt qu'à l'intérieur du site. Cependant, s'il n'y a pas de place pour les futurs employés ou sous-traitants pour se stationner au Chantier Davie, ils vont se stationner dans les rues avoisinantes. Il serait pertinent d'envisager les vignettes de stationnement pour les résidents.	M. Boudreault fait savoir que les vignettes de stationnement ne sont pas en place à la Ville de Lévis.
Pouvez-vous nous montrer le trajet des camions lourds (53 pieds) quand ils vont à la cale Lorne ?	M. Poulin procède à démontrer le trajet à l'aide de la carte sur la présentation PowerPoint.

Action de suivi

- Partager les dessins finaux et simulations visuelles des projets liés aux investissements sur le Chantier, dont le plus haut bâtiment estimé à 50 mètres, lorsque la Davie sera plus avancée dans la planification des travaux.

Varia

- M. Fortin présente la maquette de la page web sur laquelle Chantier Davie a travaillé pour mieux présenter les relations communautaires du chantier et les travaux du Comité au grand public. La nouvelle page est bien accueillie par les membres et leur sera transmise pour d'autres commentaires au besoin ;
- Une personne siégeant sur le Comité indique que lors de signalement avec le formulaire sur le site web de Davie, il n'y a plus l'historique du message original quand on reçoit une réponse. C'est alors plus difficile de se rappeler tout le contexte ou de partager avec d'autres.
- M. Fortin fait savoir qu'il fera parvenir un questionnaire de rétroaction de la rencontre aux membres puisque c'est la première rencontre. Par la suite, ce questionnaire sera envoyé annuellement.

Actions de suivi

- Faire un suivi sur la problématique soulevée en lien avec le formulaire de signalement, notamment inclure le message original à la réponse envoyée.
- Après réception des commentaires des membres du Comité, procéder à la publication de la page web sur les relations avec le milieu.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est déjà arrêtée au calendrier et se déroulera le 5 décembre 2023 à 18h30.

La rencontre prend fin à 20 h 35.

ANNEXE I

Présentation faite lors de la rencontre

DAVIE

Marcel Poulin

Directeur, Affaires externes et participation industrielle

418 837 5841 ext. 2363

marcel.poulin@davie.ca

davie.ca



Marc-Olivier Fortin

Conseiller principal

418 590-4996

mofortin@transfertconsult.ca

transfertconsult.ca